



# Communication de la Province Nature

Mesdames, Messieurs les archer(e)s,

Voici quelques nouvelles concernant la saison de tir 2022.

Vous en avez peut-être déjà eu quelques échos, il y a quelques semaines nous avons appris que la RBA (Royal Belgian Archery) a pris la décision d'appliquer la réglementation WA (World Archery) pour nos compétitions 3D.

En quelques mots, le 3D WA c'est:

- Tir sur 24 cibles.
- Tir deux par deux.
- Temps de tir 2 minutes

Cette décision implique que, si le CB 3D n'est pas réalisé conformément à ce règlement il sera considéré comme non valide (FUN).

Les clubs de province nature se sont réunis ce 18 décembre afin d'envisager, suite à cette directive, l'organisation de la saison 2022.

Il en est ressorti que les clubs "nature" ne se retrouvent plus dans ce règlement où la philosophie du tir nature, comme pratiqué jusqu'à ce jour, disparaît presque totalement.

A la grande majorité, les clubs ont donc décidé d'abandonner le CB 3D pour cette saison et organiser, en lieu et place de celui-ci, un championnat de province 3D.

De cette décision découle certaines modifications :

Sont à adapter,

- le calendrier tir nature.
- le règlement 3D national.
- le règlement du championnat de province 3D.

NB : Pour le CB 2D, à ce jour, rien ne change.

Vous serez, au fur et à mesure, tenu informé des adaptations apportées.

Sportivement,

Jean-Marc Delmarche

Délégué province nature.